

TOTALITARISME OU DEMOCRATIE? L'HEURE DES CHOIX!

"L'action corporative se cantonne sur le terrain bourgeois, elle n'est pas forcément socialiste... C'est au gouvernement, c'est-à-dire au coeur qu'il faut frapper. L'action parlementaire est le principe socialiste par excellence. Il n'y a pas de place ici pour ses ennemis. Ce n'est pas par l'action corporative qu'il faut attendre la prise de possession des moyens de production. Il faut d'abord prendre le gouvernement qui monte la garde autour de la classe capitaliste. Ailleurs il n'y a que mystification, il y a plus, il y a trahison".

Jules GUESDE - 7juillet 1896 - Congrès de Londres - 2ème Internationale

Roger SANDRI, dont nous reproduisons un article en page 2, a, entre autres qualités, celle de la clarté. Il remet effectivement *«les pendules à l'heure»* lorsqu'il affirme que: *«le syndicat n'est pas un corps intermédiaire comme peut l'être un parti politique»*.

Et je ne peux être que pleinement d'accord avec lui lorsqu'il ajoute: *«le syndicat est l'organisation de la classe ouvrière par excellence, par nature, par définition»*.

Le problème n'est pas nouveau et, déjà, en 1905, la résolution de compromis adoptée et connue sous le nom de «Charte d'Amiens» pose le problème d'une manière tout à fait claire: *«En ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif à telle forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas intraduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors»*.

Bien entendu, chacun demeure libre de ses choix Parti ou syndicat? Cependant je peux affirmer avec certitude, par exemple, que Jouhaux et Bothereau, avaient fait le leur celui de la vieille CGT libre et indépendante, et ce, au moment même où certains n'hésitaient pas à se proclamer *«parti ouvrier»*, voire même, pour le PCF... *«seul parti de la classe ouvrière»*.

Il est nécessaire de clarifier la situation. Chacun a le droit de savoir qui est quoi et se doit savoir gré à Roger de *«remettre les pendules à l'heure»*. Contrairement à l'opinion de Jules Guesde, les syndicats que les travailleurs eux-mêmes ont construit pour la défense de leurs *«intérêts particuliers»* demeurent leurs seuls représentants légitimes et s'il est exact que les partis peuvent servir de *«corps intermédiaires»* entre le Peuple et l'état ils demeurent, malgré tout, un instrument au service de l'état chargé du maintien de l'ordre existant!

L'histoire nous a appris, parfois tragiquement, la différence entre démocratie politique et système totalitaire. Souvenons-nous également que tout régime totalitaire a besoin du *«syndicat et du parti unique»*. De ce point de vue, il nous faut reconnaître que les néo-staliniens de la C.G.T. demeurent fidèles au *«stalinisme»* et au *«compromis historique»* en inventant le pseudo *«syndicalisme rassemblé»*. Rappelons, toutefois à Thibault, qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir et, ne lui en déplaise, la C.G.T.F.O est bien vivante et demeure fidèle à ses origines.

Mais ne nous y trompons pas, il s'agit certes en premier lieu de la défense des intérêts de la classe ouvrière mais, aussi et surtout d'un choix décisif démocratie politique ou totalitarisme...

EN FRANCE ET DANS LE MONDE !

Alexandre HEBERT